

## LICENCE PROFESSIONNELLE : ANIMATEUR SOCIO CULTUREL

Nombre de candidats à retenir pour la promotion 2009/2010 : 24

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

La filière professionnelle Animateur Socioculturel vise à former des lauréats capables d'exercer des responsabilités dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'animation qui facilitent la communication, l'adaptation au changement social ou l'enrichissement culturel.

L'animateur socioculturel sensibilise le public cible à des préoccupations locales (environnement, urbanisme), et à travers la pratique collective d'activités créatives, artistiques, culturelles, sociales, favorise également les échanges, la responsabilisation et la socialisation.

### DEBOUCHES DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Les lauréats pourront candidater auprès des

- institutions publiques ou privées à caractère social et culturel en tant qu'intervenants dans des groupes qui encouragent l'expression, la créativité et l'épanouissement des individus,
- ONGS internationales, des Associations...dont la mission est le développement des compétences socioculturelles.

### CONDITIONS D'ACCES

Etudiants en provenance des filières nationales : Etudes françaises, Etudes anglaises, Sociologie, Psychologie, Géographie, Philosophie, Economie, Droit..., ayant validé tous les modules ou leurs équivalents de S1 et S2

Bonne maîtrise des langues française et arabe.

### DOSSIER DE CONDIDATURE

- Une demande d'inscription adressée à M. Le Doyen
- Une copie légalisée du Baccalauréat
- Une copie légalisée du relevé de notes de la première année (S1 et S2)
- Un extrait d'acte de naissance
- Quatre photographies d'identité
- Une copie légalisée de la C.I.N.
- trois enveloppes affranchies portant l'adresse du candidat
- Une enveloppe grand format
- Une fiche de renseignement dûment remplie, à retirer au bureau des affaires estudiantines ou à télécharger sur le site web de la Faculté des Sciences de l'Education : [www.fse.ac.ma](http://www.fse.ac.ma).

### PROCEDURE DE SELECTION

- Etude du dossier
- Evaluation écrite en arabe et en français pour juger de la maîtrise du candidat des deux langues véhiculaires de la formation et de l'exercice du métier de l'animateur socioculturel.
- Entretien devant jury pour évaluer des aptitudes du candidat en terme de communication, son potentiel dans le domaine de l'animation socioculturelle, de même que ses motivations et ses qualités personnelles